

■ **L'APPART Sàrl**, à Genève, CH-660-1729005-3, exploitation dans le domaine de la restauration-traiteur (FOSC du 29.03.2006, p. 8/3309668). But modifié: exploitation, direction et gestion dans le domaine de la restauration, traiteur, de tea-room, boulangerie, pâtisserie, glacier et gestion de boutiques notamment cadeau, de galerie d'art et de salles de sports, gestion de biens immobiliers, ainsi que toute activité se rapportant au but principal, au marketing et événementiel; achat, vente et gestion de tous immeubles ainsi que courtage immobilier (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée. Nouveaux statuts du 24.06.2009. Grange Patrick n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 9'000, divisée en 90 parts de CHF 100, a été cédée à Couleru Stéphane, nouvel associé. La part de CHF 11'000 de l'associée Couleru Claudine est divisée en 110 parts de CHF 100 et cédée à concurrence de 10 parts de CHF 100 à Couleru Stéphane. Associés-gérants: Couleru Claudine, nommée présidente, et Couleru Stéphane, de Frauenfeld, à Genève, chacun pour 100 parts de CHF 100, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 10231 du 06.07.2009
(05131462 / CH-660.1.729.005-3)